

Envoi : 23/11/2020

Réception par le Préfet : 23/11/2020

Publication : 27/11/2020



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2020-7-10-1

Séance du vendredi 20 novembre
2020

PLAN DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT (PDH) 2020 - 2025

Présidence de : M. Rémy WITH

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, MM. HAGENBACH, HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme GROFF donne procuration à M. JANDER.
M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER.
Mme HELDERLE donne procuration à M. BIHL.
M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.

Le Conseil départemental,

- VU la loi n°2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement,
- VU les articles L302-10 à L302-12 du Code de la Construction et de l'Habitation relatifs au Plan Départemental de l'Habitat,
- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU la circulaire n° 2007-32 du 2 mai 2007 relative à la mise en œuvre des Plans Départementaux de l'Habitat,
- VU l'arrêté du Préfet du Haut-Rhin du 6 mai 2019 portant composition de la section départementale du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) pour l'élaboration du plan départemental de l'habitat du Haut-Rhin,
- VU l'avis favorable à l'unanimité de la section départementale du Comité Régional de l'habitat et de l'Hébergement en date du 7 juillet 2020,
- VU l'avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement en date du 29 septembre 2020,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le rapport relatif au Plan Départemental de l'Habitat du Haut-Rhin 2020-2025, selon les modalités énoncées en annexe A de la présente délibération.


LE PRESIDENT

Remy WITH

Adopté à l'unanimité

ANNEXE A

- Approuve le Plan Départemental de l'Habitat du Haut-Rhin 2020-2025, joint en annexe à la présente délibération,
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer conjointement avec le Préfet du Haut-Rhin, associé à l'élaboration de cette démarche, le Plan Départemental de l'Habitat du Haut-Rhin 2020-2025,
- Décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour désigner le représentant du Département au sein du Comité de pilotage du Plan Départemental de l'Habitat du Haut-Rhin 2020-2025,
- Désigne Madame Josiane MEHLEN-VETTER, Vice-Présidente, pour représenter le Département au sein du Comité de pilotage du Plan Départemental de l'Habitat du Haut-Rhin 2020-2025.